GROUPE
EUROSUD
SWATON
DEPUIS 1918

SARL CMA - COMPTOIR MAILLES & ARCHITECTURE

Monsieur Nicolas RODET ZAC du Grand Pont Rue Gutenberg
13640, LA ROQUE-D'ANTHERON

Marseille, le 12 Octobre 2023

AVIS D'ECHEANCE

N°2023ES11015203

Cher(s) Client(s),

La cotisation du contrat ci-dessous arrive à échéance, et nous vous remercions de bien vouloir nous adresser votre règlement à réception de la présente par tous moyens à votre convenance.

CONTRAT	PERIODE	RISQUE	INDICE BONUS	PRIME
SMA SA H60363R1254001	01/10/2023 31/12/2023	RC Décennale		3 370.17 €
CATASTROPHE NATURELLE		0,00	**PROTECTION JURIDIQUE (NON CHOISIE SI PRIME 0€)**	0,00 €
DETAIL DES TAXES (*) (*) ***opérations d'assurance exonérées de TVA et soumises à la taxe d'assurance***			**MONTANT HT**	3 090.68 €
			MONTANT TTC	3 370.17 €
			FRAIS DE DOSSIER :	50.00 €
			MONTANT DES TAXES (TAXE ATTENTAT COMPRISE)	279.49 €
			MONTANT A PAYER :	**3 420.17€**

Pour tout règlement par carte bancaire, Contactez notre service comptabilité au 04.88.66.50.06.

Talon à joindre à votre règlement à l'adresse suivante :

Nous prenons bien note de votre autorisation pour l'utilisation de vos données personnelles afin de vous contacter. (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « loi Informatique et libertés », et du règlement général européen sur la protection des données (RGPD) applicable à partir du 25 mai 2018).

N° client	:	818177
N° de contrat	:	H60363R1254001
Chargé de compte	:	DUBUC Stéphanie
Montant à payer	:	3 420.17€

Merci de compléter vos coordonnées :
N° Tel : 04 42 50 70 28
Email : Nicolas Rodet nrodet@cmarchi.fr
compta@cmarchi.fr

Eurosud SWATON-Service comptabilité
432 Boulevard Michelet
CS 30095
13273 MARSEILLE CEDEX 9

GROUPE
EUROSUD
SWATON
DEPUIS 1918

Cet avis, après règlement, tient lieu de quittance.
Dans l'attente, nous vous prions de croire, cher(s) Client(s), l'expression de nos sentiments dévoués.

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

Titulaire du Compte	EUROSUD SWATON
IBAN (International Bank Account Number)	FR76 1460 7000 5076 0218 7473 583
BIC/ SWIFT(Bank Identification Code)	CCBPFRPPMAR

LOI CHATEL : Vous pouvez résilier votre contrat chaque année en respectant le préavis prévu aux dispositions générales. Lorsque le contrat garantit des personnes physiques agissant en dehors de leur activité professionnelle et que le présent avis les informe du montant de l'échéance annuelle, la reconduction du contrat peut également être dénoncée dans les 20 jours de son envoi (conserver l'enveloppe) (art. L113-15-1 du code des assurances).

LOI HAMON : Les contrats à tacite reconduction garantissant des personnes physiques en dehors de leurs activités professionnelles et souscrits depuis plus d'un an sont résiliables à tout moment (art. L113-15-2 du code des assurances).

ASSURANCE DES VEHICULES TERRESTRE A MOTEUR : en application de l'article L. 211-5-1 du code des assurances il est précisé qu'en cas de dommages garantis par votre contrat d'assurances vous avez la faculté de choisir votre réparateur automobile professionnel.